

1 Cour pénale internationale.
2 Chambre de première instance III
3 Situation en République centrafricaine - Affaire *Le Procureur c. Jean-Pierre Bemba Gombo* -
4 n° ICC-01/05-01/08
5 Procès
6 Juge Sylvia Steiner, Président - Juge Joyce Aluoch - Juge Kuniko Ozaki
7 Jeudi 9 février 2012
8 Audience publique
9 (*L'audience publique est ouverte à 9 h 35*)
10 M. L'HUISSIER : Veuillez vous lever.
11 L'audience de la Cour pénale internationale est ouverte.
12 Veuillez vous asseoir.
13 M. LE GREFFIER (interprétation) : Bonjour.
14 Madame le Président, Mesdames les juges, nous sommes en audience publique.
15 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Bonjour.
16 Monsieur le greffier, veuillez, s'il vous plaît, citer l'affaire.
17 M. LE GREFFIER (interprétation) : Il s'agit de l'affaire...
18 de la situation en République centrafricaine, en l'affaire *L'Accusation c. Jean-Pierre Bemba*
19 *Gombo* ; référence de l'affaire ICC-01/05-01/08.
20 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Je vous remercie.
21 Bonjour à l'équipe de l'Accusation.
22 Bonjour à M^e Zarambaud, à l'équipe de la Défense, à M. Jean-Pierre Bemba Gombo.
23 Bonjour à nos interprètes, à nos sténotypistes.
24 Nous allons, maintenant, poursuivre l'interrogatoire du témoin 0015. Et en application
25 de la... en application d'une décision de la Chambre prise lundi, cette... mardi, cette
26 déposition se fait à huis clos.
27 Je vais donc demander, maintenant, au greffier de passer à huis clos, afin que l'on
28 puisse faire entrer le témoin dans le prétoire.

1 *(Passage en audience à huis clos à 9 h 37)*

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14 Pages 2 à 56 expurgées – Audience à huis clos.

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28 *(L'audience est levée à 16 h 00)*